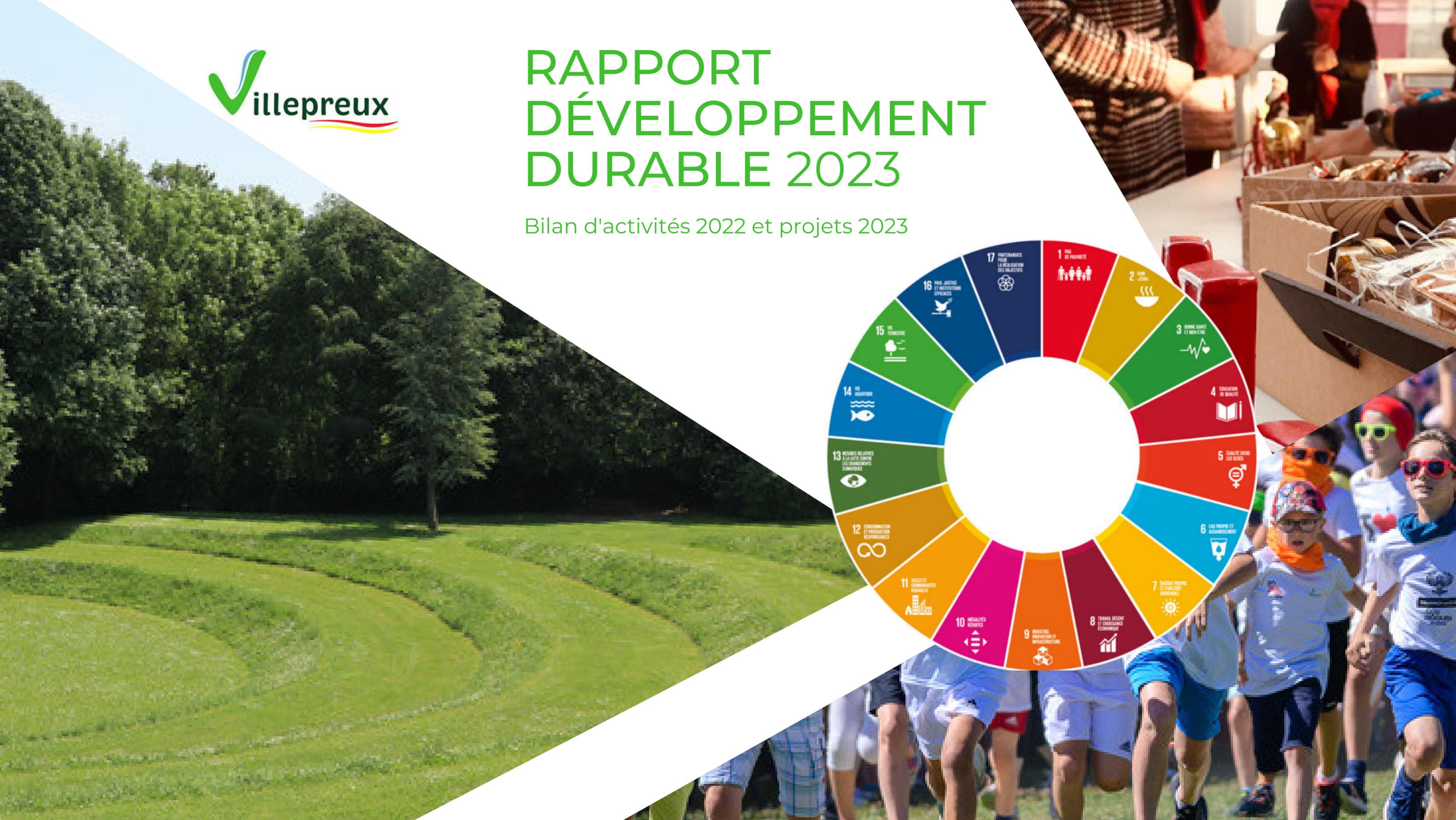




RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023

Bilan d'activités 2022 et projets 2023





EDITO

Le septième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), a confirmé une nouvelle fois la responsabilité des activités humaines sur le réchauffement climatique.

La mise en place de politiques publiques d'adaptation au changement climatique est donc plus que jamais d'actualité. Une partie d'entre elles ne pourront être efficaces que si elles sont déployées à l'échelon local.

Ce rapport sur le Développement Durable est le témoin des actions et dispositifs mis en place, dans notre commune, en faveur de la transition écologique, durant l'année 2022 et qui font échos aux ODD déployés par l'Organisation des Nations Unies.

La transition écologique est une évolution vers un nouveau modèle économique et social, un modèle pour un avenir soutenable, qui renouvelle et repense nos façons de consommer, de produire, de travailler, de vivre-ensemble, pour répondre aux grands enjeux environnementaux.

Face à ces bouleversements, qui entraînent une rareté inquiétante de nos ressources, une accélération de la diminution de notre biodiversité et une multiplication des risques sanitaires il est urgent d'adopter des politiques et des pratiques plus sobres, plus responsables et d'encourager les solidarités qui nous aideront à nous adapter, ensemble !

A Villepreux, nous sommes convaincus que cette urgence, trouvera aussi sa réponse dans nos territoires, par une écologie du réel, du quotidien et des initiatives concrètes de proximité.

Dans le cadre de sa première participation au baromètre Afnor de la performance publique durable, Villepreux s'est distinguée. Elle fait partie des trois villes lauréates, parmi les 170 communes participantes de cette édition 2022. Villepreux est récompensée pour la cohérence de son projet au regard des « ODD » et la qualité du pilotage du projet de mandat.

Villepreux, par son ADN, participe à ce combat de notre siècle, à cet indispensable effort collectif et individuel pour être sur une trajectoire authentiquement durable, ces efforts seront poursuivis en 2023.

Par vaste plan de rénovation énergétique de nos écoles, ses équipements moins énergivores et agiles, l'énergie et l'espoir que nous mettons dans le soutien à une agriculture et alimentation saine et vertueuse, toutes ces actions ont été engagées à Villepreux et ce rapport en dresse un état complet pour l'année 2022.

Villepreux plus que jamais innovante et naturelle !



Jean-Baptiste HAMONIC
Maire de Villepreux

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS

6

- Genèse d'une ambition
- ADN de la commune
- Les 17 Objectifs du Développement Durable

01

JUSTICE, COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉS: VILLEPREUX, UNE VILLE SOLIDAIRE 13

- L'inclusion, grande cause communale en 2022,
- 2022 : année de la reprise des activités seniors après la phase "covid",
- La solidarité pour l'Ukraine,
- L'ouverture de la Maison des Services Publics,
- Le soutien au logement pour tous,
- Le soutien à Mécénat Chirurgie Cardiaque,
- Les actions pérennes.

02

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE : VILLEPREUX, UNE VILLE DURABLE 22

- L'AFNOR récompense la municipalité pour sa performance publique durable et son management territorial,
- Révision du Plan local d'urbanisme,
- Adoption d'un plan de sobriété énergétique,
- Réalisation d'un audit énergétique des bâtiments communaux,
- Le bien manger : une priorité réaffirmée,
- Mobilité : plan vélo et trottinettes,
- Partenariat avec l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de SQY,
- La Semaine Villepreusienne du Développement Durable,
- Mise en place de vergers et jardins partagés sur la commune,
- Promotion de notre biodiversité et de la végétalisation en ville,
- Soutien aux associations environnementales,
- Les actions durables pérennes.

03

EDUCATION ET FORMATION : VILLEPREUX, UNE VILLE ÉDUCATIVE 36

- Des accueils de loisirs inclusifs
- Le renforcement du dispositif "sport école" pour les CP et CE1
- Les olympiades
- Un accueil de loisirs lauréat du concours "biodiversité"
- Le projet développement durable des accueils de loisirs

04

BIEN-ÊTRE & SPORT: VILLEPREUX, UNE VILLE ACTIVE ET ATTRACTIVE 42

- 9ème édition de la Villepreusienne, une course tournée vers l'inclusion
- Les stages multisports

05

PARTICIPATION CITOYENNE : VILLEPREUX, UNE VILLE CITOYENNE 46

- La premier budget participatif communal
- La réserve communale
- Les rendez-vous des élus
- Villepreux Agora



AVANT-PROPOS



UNE VÉRITABLE AMBITION !

Le rapport Développement Durable (RADD) permet :

- De présenter les différentes politiques publiques au regard du développement durable.
- De mettre en perspective les orientations stratégiques retenues pour les années à venir.

Par le décret d'application de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant l'engagement national pour l'environnement dite Loi Grenelle 2, l'État a rendu obligatoire la rédaction d'un rapport sur la situation en matière de développement durable pour les Départements, les Régions et toutes les collectivités territoriales et les Établissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants.

La commune de Villepreux a fait le choix de produire ce rapport malgré l'absence d'obligation; elle témoigne ainsi de sa volonté de transparence et d'information auprès des citoyens et souligne l'importance donnée aux enjeux de la transition écologique.

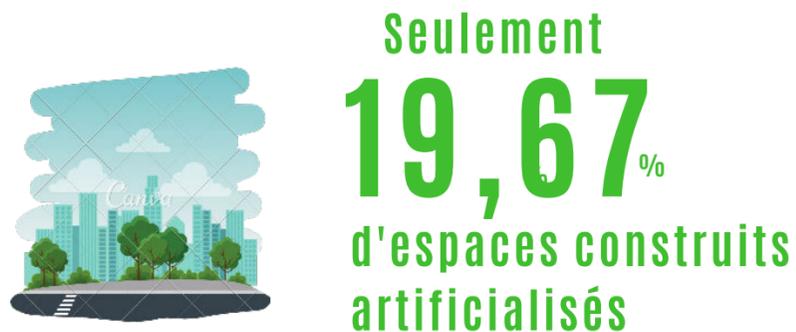
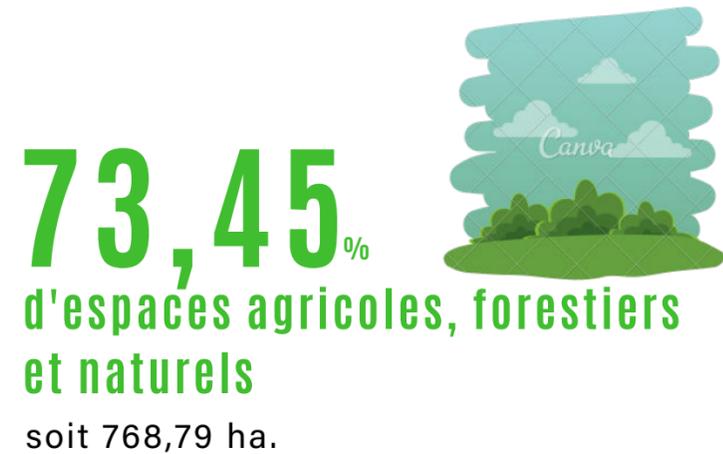
Ce rapport n'est pas un bilan exhaustif de nos actions municipales, mais il reprend et souligne une sélection d'actions menées par la commune pour contribuer au développement durable.



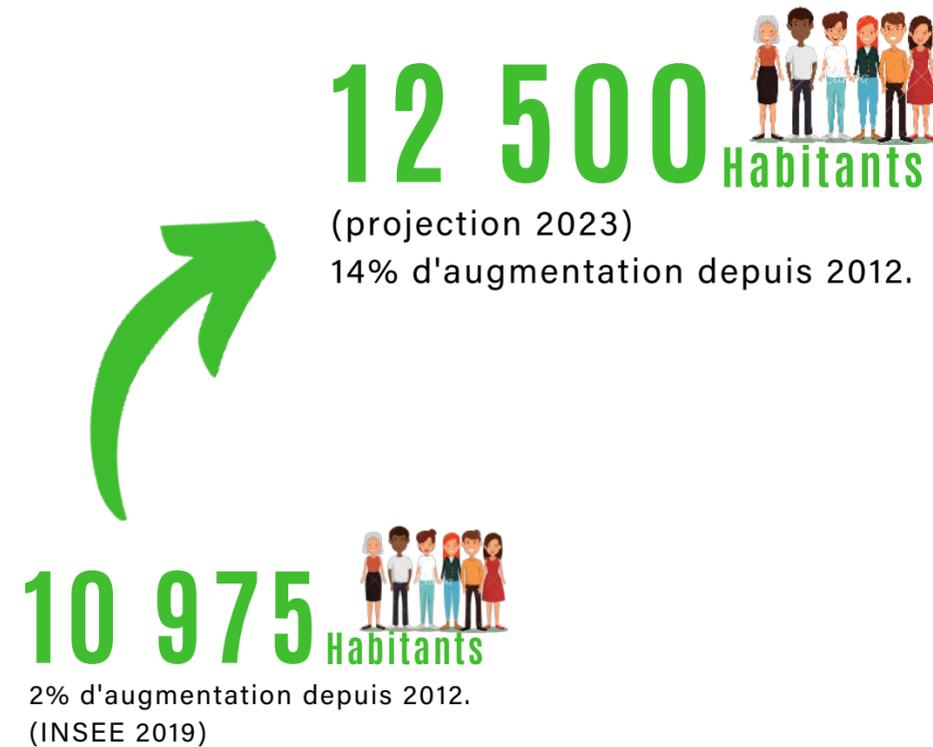
IDENTITÉ DE LA COMMUNE

Villepreux possède des espaces naturels et agricoles, préservés et diversifiés, qui lui confèrent un cadre de vie de qualité et conforte son attractivité résidentielle.

Une large place dédiée aux espaces verts, naturels et agricoles



Une forte croissance démographique



Un engagement politique fort pour préserver les équilibres du cadre de vie

1 PLU révisé pour un urbanisme maîtrisé



(Source: IAU, idF, MOS 2012, 2017 Villepreux).



LES 17 OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Au cœur de l'Agenda 2030, 17 Objectifs de développement durable (ODD) ont été fixés.

Ils couvrent l'intégralité des enjeux de développement dans tous les pays tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation, etc.



ODD 1 - Pas de pauvreté



Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde. Il se compose de sept sous-objectifs ciblant : la lutte contre la pauvreté, l'accès aux services de bases, la réduction de la proportion de travailleurs pauvres et des personnes les plus vulnérables, notamment les femmes et les enfants.

ODD 2 - Faim "Zéro"



Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable. Il appelle à la mise en place de systèmes de production alimentaire et de pratiques agricoles durables et résilients.

ODD 3 - Bonne santé & bien-être



Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges. Il s'agit d'améliorer la santé procréative, maternelle et infantile, en réduisant les principales maladies transmissibles, non transmissibles, environnementales et mentales.

ODD 4 - Education de qualité



Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie, en éliminant notamment les disparités entre les sexes et les revenus.

ODD 5 - Egalité entre les sexes



Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles. Il vise à mettre fin à toutes les formes de discriminations et de violences contre les femmes et les filles dans le monde entier.

ODD 6 - Eau propre et assainissement



Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau. Cet objectif intègre la notion de gestion transfrontalière de cette ressource, essentielle à la gestion durable mais aussi favorable à la paix et à la coopération.



ODD 7 - Energie propre d'un coût abordable Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable.



ODD 8 - Travail décent et croissance économique Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif. Eradiquer le travail indigne et assurer une protection de tous les travailleurs. Il promeut le développement d'opportunités de formation et d'emploi pour les nouvelles générations, accompagnée d'une montée en compétences sur les emplois "durables".



ODD 9 - Industrie, innovation et infrastructure Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation. Ces secteurs doivent en effet être un moteur pour le recul de la pauvreté et l'amélioration de la qualité de vie dans le monde, tout en ayant un impact mineur sur l'environnement.



ODD 10 - Inégalités réduites Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein en adaptant leurs politiques et législations afin d'accroître les revenus de la part des 40 % les plus pauvres ainsi que de réduire les inégalités salariales qui seraient basées sur le sexe, l'âge, le handicap, l'origine sociale ou ethnique, l'appartenance religieuse.



ODD 11 - Villes et communautés durables Assurer l'accès de tous à un logement, aux systèmes de transport sûrs et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable. Tout en renforçant l'urbanisation inclusive et durable avec un effort de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial.



ODD 12 - Consommation et production responsable Parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles en réduisant de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets par habitant au niveau de la distribution comme de la consommation.



ODD 13 - Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques Renforcer la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat. Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques et améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles.



ODD 14 - Vie aquatique Prévenir et réduire nettement la pollution marine de tous types, en particulier celle résultant des activités terrestres, y compris les déchets en mer et la pollution par les nutriments. Tout en préservant au moins 10 % des zones marines et côtières.



ODD 15 - Vie terrestre Garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes en luttant contre la désertification, en restaurant les terres et sols dégradés.



ODD 16 - Paix, justice et institutions efficaces Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable.



ODD 17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs Ces partenariats doivent être inclusifs, construits sur des principes et des valeurs communes, et plaçant au cœur de leur préoccupation les peuples et la planète.



L'innovation au service d'une mobilité durable

La trottinette électrique ?

LE CHOIX D'UNE ALTERNATIVE ÉCOLOGIQUE POUR DES DÉPLACEMENTS DE PROXIMITÉ

Chaque km roulé en trottinette c'est **256g** de CO₂ d'économisés par rapport à l'utilisation d'une voiture individuelle.

Zéro-g VS **256 g**

DES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN DE LA FLOTTE DE TROTTINETTES RÉALISÉES AVEC DES VÉHICULES 100% ÉLECTRIQUES

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN ADN

TIER Mobility a mis au point une solution personnalisée lui permettant d'assurer le recyclage des véhicules en fin de vie.

UNE FLOTTE DE VÉHICULES 5X PLUS DURABLES

TIER a fait le choix de travailler sur une solution plus robuste et écologique de véhicules, permettant grâce à une **durée de vie moyenne d'une trottinette TIER de + de 5 ans**.

TIER mobility

ELECTRIQUE

(Bouger autrement à TIER)

1 service pour 12 communes

300 communes

1000 trottinettes

17 000 trottinettes

30 stations de recharge

Comment ça marche ?

1. Télécharger l'application TIER
2. Créer un compte
3. Choisir un véhicule
4. Débloquer le véhicule
5. Récupérer le véhicule
6. Utiliser le véhicule
7. Retourner le véhicule
8. Payer

À propos de TIER

Partenaire opérationnel de l'État et de la région Île-de-France, TIER Mobility est une entreprise spécialisée dans la mobilité électrique. TIER Mobility est une entreprise à 100% détenue par la région Île-de-France et la commune de Paris.



1. JUSTICE, COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉS : 2022, ANNÉE DE L'INCLUSION

La municipalité met place des actions :

- ➔ Qualitatives,
- ➔ Innovantes,
- ➔ Adaptées à tous, permettant d'anticiper les difficultés sociales du quotidien, et facilitant la démarche d'accompagnement des plus fragiles.

Avec une offre d'une grande diversité et de qualité, les associations villepreusiennes contribuent pleinement à la qualité du cadre de vie et aux liens sociaux.

Les actions phares de 2022 :

- ➔ L'inclusion, grande cause communale en 2022,
- ➔ 2022 : année de la reprise des activités séniors après la phase "covid",
- ➔ La solidarité pour l'Ukraine,
- ➔ L'ouverture de la Maison des Services Publics,
- ➔ Le soutien au logement pour tous,
- ➔ Le soutien à Mécénat Chirurgie Cardiaque,
- ➔ Les actions pérennes (listées ci-après).



LES PERSPECTIVES 2023-2024

- ➔ Révision du quotient familial pour le rendre plus juste et adapté à chaque foyer
- ➔ Création d'un pass' sénior
- ➔ Soutien à la création d'une résidence-accueil pour des personnes porteuses de handicap (30 studios).



L'INCLUSION, GRANDE CAUSE COMMUNALE 2022



En 2022, le Conseil municipal fait de l'inclusion la grande cause communale. La ville agit pour le handicap avec la commission communale Handicap et Inclusion, l'adoption de la charte Commune-Handicap et de nombreuses actions au quotidien.

Depuis la loi du 11 février 2005 pour "l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées" les collectivités locales de plus de 5000 habitants doivent créer une commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées permettant la définition des objectifs et des modalités de la charte Commune-Handicap. C'est lors de sa réunion du 15 novembre 2022 que le conseil municipal a officiellement désigné le handicap comme une grande cause communale et a adopté la charte Commune-Handicap. Elle a permis la réalisation d'actions concrètes autour de sujets comme la concertation, l'information, les mobilités, le logement, l'emploi, la formation, l'enfance, l'éducation, la culture, le sport, la vie à domicile et la vie sociale.

La Commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées, présidée par le Maire, exerce cinq missions générales :

- ➔ Elle dresse le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports.
- ➔ Elle fait toute proposition utile visant à améliorer la mise en accessibilité de l'existant
- ➔ Elle organise le recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées.
- ➔ Elle tient à jour la liste des établissements recevant du public (ERP)



Les réalisations

- La mise aux normes PMR des bâtiments publics
- Des animations de sensibilisation aux handicaps
- L'implantation de trottinettes OMNI (adaptées aux personnes en situation de handicap)
- Le soutien à la création de logements inclusifs
- L'embauche d'AESH pour permettre l'accueil des enfants en situation de handicap sur le temps périscolaire
- Des partenariats avec le foyer HESTIA pour permettre à leurs résidents en situation de handicap de participer à la vie communale (éco-rando, vergers partagés).



En 2023, la Grande cause communale est sur le thème de l'engagement citoyen



2022 : ANNÉE DE LA REPRISE DES ACTIVITÉS SÉNIORS



Cette année 2022 a été marquée par la reprise des activités et des actions à destination des seniors et la mise en place d'un quotient social pour permettre à tous d'y participer

Le 6 avril 2022, le conseil d'administration du CCAS de Villepreux a adopté une délibération portant sur la mise en place de quotients sociaux visant à rendre les sorties et séjours pour les seniors plus accessibles. Pour atteindre cet objectif, des quotients basés sur les plafonds de l'allocation de solidarité aux personnes âgées ont été mis en place. Les bénéficiaires peuvent ainsi bénéficier d'une prise en charge partielle des tarifs des séjours ou sorties proposées par la ville.

Une responsable animation seniors a été recrutée en 2022, permettant l'organisation de plus d'activités à destination des seniors. Son arrivée a été synonyme d'une véritable reprise et d'une redynamisation des activités proposées aux personnes âgées.



Zoom sur la Semaine Bleue

Sur le thème "Changeons notre regard sur les aînés" cette semaine a été l'occasion de proposer diverses activités aux seniors :

- Un loto intergénérationnel avec les accueils de loisirs
- Des ateliers ludiques sur la mémoire et sur l'adaptation de l'habitat en cas de perte d'autonomie
- Une marche des seniors
- La présentation du conseiller numérique de la ville
- Un dépistage et une prévention de la perte musculaire
- Un thé dansant

En 2022, de nombreuses activités ont été proposées aux seniors ...



A la Résidence de l'Orme à la blonde des activités sont proposées toutes les semaines, tous les mois ou de manière occasionnelle, permettant de créer du lien social :

- Des jeux de société sont proposés tous les jours
- Une activité au cinéma des Clayes proposée tous les mois.
- Des ateliers créatifs tous les mois
- Une représentation d'un quatuor musical

Mais la ville propose également des activités ouvertes à tous :

- Un voyage, qui, avec la mise en place des nouveaux quotients, est plus accessible pour les seniors aux revenus modestes
- Les marches des seniors tous les lundis
- De la pétanque ou du molky tous les mardis



Une responsable animation seniors recrutée en 2022



LA SOLIDARITÉ POUR L'UKRAINE

L'année 2022 a été caractérisée par la guerre en Ukraine, et la réponse solidaire qui a suivi est autant marquée au niveau national qu'au niveau local.

- ➔ La ville a organisé une campagne de collecte au niveau municipal pour recueillir des médicaments, du matériel de secours, du matériel médical, des produits de première nécessité et des vêtements destinés à être envoyés en Ukraine. Grâce à la participation généreuse des villepreusiens, un total de 544 kg de produits a été expédié vers l'Ukraine en signe de solidarité. La ville a également envoyé les 55kg de matériel recueillis par les lycéens de lycée Sonia Delaunay de Villepreux.
- ➔ Solidaire avec les réfugiés ukrainiens arrivant en France, Villepreux a permis l'accueil de familles ukrainiennes fuyant la guerre. Des villepreusiens ont également pu accueillir des réfugiés sous leur toit. La ville a ensuite accompagné ces familles pour les démarches administratives, pour les aider à chercher un emploi et pour la scolarisation de leurs enfants.
- ➔ La ville a relayé la cagnotte de dons en ligne de la Protection civile en solidarité avec l'Ukraine.



i Le chiffre clé **5**

La ville a mis à disposition 5 logements d'urgence afin d'accueillir 5 familles ukrainiennes dans le besoin



DES SERVICES PUBLICS PROCHES DES HABITANTS

Ouverture de la Maison des Services Publics ayant pour objectif de rapprocher davantage habitants et services publics

Depuis mars 2022, la Maison des Services Publics est ouverte à Villepreux. Cet espace, situé à côté de l'Hôtel de Ville, est un lieu d'écoute, de dialogue et d'accompagnement des villepreusiens. En effet, celui-ci propose, au plus près, un accompagnement administratif, numérique et juridique, sur un large panel de services :

- ➔ En partenariat avec France Services, un conseiller numérique de la ville pour accompagner les usagers vers l'autonomie numérique sur les démarches du quotidien et l'accès aux droits en ligne (tous les mercredis).
- ➔ La Maison des Services Publics propose un service d'écrivain public afin d'aider à la rédaction et à la compréhension de textes administratifs ou personnels (tous les jeudis).
- ➔ Une permanence du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles est organisée tous les troisièmes vendredis du mois. Elle a pour objectif de fournir une assistance juridique gratuite à toutes les femmes victimes de violences sexuelles et sexistes, ainsi que de les aider à accéder à leurs droits et à un emploi.
- ➔ Une permanence de l'ALEC est organisée (tous les troisièmes lundis du mois) pour permettre aux personnes intéressées de bénéficier de conseils de France Rénov' concernant l'économie d'énergie et la rénovation énergétique.
- ➔ En partenariat avec SQY, une permanence de la mission locale SQYWAY 16/25 afin d'accompagner, orienter et informer les jeunes de 16 à 25 ans vers l'insertion dans le monde professionnel (tous les mardis).
- ➔ Des permanences hebdomadaires d'assistantes sociales du département sont organisées (tous les lundis et mardis) pour accompagner socialement les personnes avec des difficultés économiques, d'insertion, de logement, de santé et familiales.



New! Depuis 2023, en partenariat avec Nouvelles Voies, une permanence (tous les 4e lundis du mois) pour rendre plus accessible les conseils juridiques sur les thèmes du logement, de la consommation, de la famille, du travail, de la santé et du droit des étrangers.



UNE VILLE ENGAGÉE POUR LE LOGEMENT POUR TOUS

La politique en matière de logement déployée par la ville vise à apporter une réponse équilibrée et responsable entre les besoins des villepreusiens et les obligations légales.

Villepreux est engagée pour l'accès au logement pour tous. Aujourd'hui, le CCAS compte environ 400 demandes de logements de villepreusiens en attente pour le contingent municipal. Si la municipalité assume un ralentissement du rythme de construction de logements, elle apporte son soutien à des projets ciblés de logements sociaux. Par ailleurs, elle dispose de 3 logements d'urgence lui permettant de répondre à des besoins urgents (accueil des ukrainiens, etc.).

La municipalité déploie une nouvelle stratégie en matière de construction de logements. Avec le nouveau PLU, les objectifs de construction sont revus à la baisse et le règlement de plusieurs zones évolue de façon restrictive afin de limiter ou d'interdire la construction de logements.

Néanmoins, il faut trouver un équilibre entre urbanisation et protection de l'environnement, ce point d'équilibre c'est la densification maîtrisée (reconstruire la ville sur la ville et appliquer la zéro artificialisation nette). Alors pour répondre aux besoins de la population, respecter ses obligations légales et conserver le cadre de vie des villepreusiens, la ville soutient trois projets solidaires :

- ➡ La résidence accueil et ses 30 studios qui accueilleront des personnes en situation de handicap,
- ➡ La villa Pépinière offrant un coup de pouce à l'accession grâce au bail réel solidaire,
- ➡ La réhabilitation du secteur de la Pointe-à-l'Ange.

i Aujourd'hui la ville compte près de 20% de logements sociaux contre 17% en 2020. Cela témoigne de la volonté de la municipalité de rendre le logement accessible à tous, en préservant l'impératif de mixité sociale.



UNE VILLE QUI S'ENGAGE POUR LES ENFANTS MALADES

Villepreux s'associe avec Mécénat Chirurgie Cardiaque, association spécialisée dans la chirurgie cardiaque pédiatrique afin de sauver des enfants gravement malades

Ce partenariat a pris la forme d'un soutien financier afin de pouvoir recueillir la somme nécessaire pour soigner et guérir deux enfants. Pour récolter la somme de 24 000 euros nécessaire à la réalisation de ce projet, la ville a notamment reversé une partie des bénéfices de certains évènements.

Par ailleurs, sur la base du volontariat, d'autres évènements et partenariats ont permis de financer Mécénat Chirurgie Cardiaque :

- ➔ Les olympiades scolaires des écoles élémentaires et maternelles de la ville au cours desquelles les enfants ont dû se dépasser pour rapporter des points qui ont été convertis en dons grâce à une subvention de la ville. Les enfants ont ainsi récolté 1000€.
- ➔ Le tarif de la Color Run (de la fête de l'été 2022) intégrait un don de 1€ à Mécénat Chirurgie Cardiaque. La ville a ainsi pu récolter 399€.
- ➔ Le tarif de la course "la villepreusienne", intégrait également un don de 1€ à Mécénat Chirurgie Cardiaque permettant à la ville de récolter 468€.

Cet engagement de la ville pour la cause des enfants malades a remporté une très forte adhésion et ces différents évènements ont contribué à récolter les 24 000€ nécessaires à la réalisation de l'opération et des soins des deux enfants malades.





LES ACTIONS PÉRENNES / SOLIDARITÉS

Le CCAS de Villepreux lutte contre l'exclusion, soutient les familles et est à l'origine de nombreuses actions de solidarité sur la commune.

→ Les colis séniors

A la période de Noël, les personnes âgées de Villepreux de 70 et + bénéficient d'un colis de Noël.

875 colis ont été commandés dont 498 colis « Femme » et 337 colis « Homme ».



→ Le "Pass loisirs"

Le CCAS vous propose le Pass' Loisirs aux enfants (âgés de 6 à 18 ans) pour les activités sportives et culturelles.

Pour chaque enfant, sous conditions de ressources, les parents peuvent obtenir une prise en charge de 40%, de 60% et de 80%, pour la participation aux activités culturelles ou sportives.

+98% par rapport à 2021

123



enfants bénéficiaires

En 2022, soit 59 familles

→ Les cartes cadeaux enfants

Pour Noël, il est proposé des cartes cadeaux au bénéfice des enfants de moins de 16 ans, sous conditions de ressources des parents.



224

enfants bénéficiaires

En 2022

+36% par rapport à 2021

→ Octobre rose

Le 1er Octobre inaugure l'opération Octobre Rose qui lutte et sensibilise contre le cancer du sein.

Un Rallye couture en partenariat avec "Le Tourbillon" a permis de réaliser des sacs à redon, des turbans, des bonnets de chimio et des coussinets prothèses.

Tous ces objets ont été remis à l'association "Les Souliers Roses" et distribués aux femmes et hommes atteints du cancer du sein.





2. TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE : VILLEPREUX, UNE VILLE DURABLE

En octobre 2022, Villepreux s'est vue décerner prix AFNOR de la performance publique durable et du management territorial, récompensant parmi 170 villes candidates, l'ensemble de sa politique et gestion en faveur du développement durable.

La municipalité agit en effet résolument pour la transition écologique, en mettant un accent particulier, en 2022, sur la sobriété énergétique.

La baisse de la consommation énergétique contribue fortement à réduire les émissions de CO2 de la ville. Grâce à ses actions, la ville incite également les villepreusiens à plus de sobriété tout en améliorant le cadre de vie dans la ville.

Dans ce groupement d'actions autour de la transition écologique et énergétique, vous retrouverez nos actions phares de 2022 y contribuant :

- ➔ L'AFNOR récompense la municipalité pour sa performance publique durable et son management territorial,
- ➔ Révision du Plan local d'urbanisme,
- ➔ Adoption d'un plan de sobriété énergétique,
- ➔ Réalisation d'un audit énergétique des bâtiments communaux,
- ➔ Le bien manger : une priorité réaffirmée,
- ➔ Mobilité : plan vélo et trottinettes,
- ➔ Partenariat avec l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de SQY,
- ➔ La Semaine Villepreusienne du Développement Durable,
- ➔ Mise en place de vergers et jardins partagés sur la commune,
- ➔ Promotion de notre biodiversité et de la végétalisation en ville,
- ➔ Soutien aux associations environnementales,
- ➔ Les actions durables pérennes (listées ci-après).



LES PERSPECTIVES 2023-2024

- ➔ Adoption d'un Plan pluriannuel de rénovation énergétique des écoles.
- ➔ Chantier de la Maison des Arts (dans l'ancienne école Jacques-Gilet) : une réhabilitation responsable basée sur le réemploi et des investissements durables.
- ➔ Politique d'économies d'eau et planification d'une stratégie d'énergies renouvelables.
- ➔ Développer les composteurs individuels et collectifs dans la ville, pour une valorisation in situ des bio-déchets.
- ➔ Poursuite de la végétalisation responsable de notre espace public (place Riboud, Vpark,...).



LA VILLE OBTIENT UNE DISTINCTION RÉCOMPENSANT SES ACTIONS

En 2022, Villepreux a remporté le trophée AFNOR de la performance publique et du management territorial pour sa bonne gouvernance

Pour établir cette récompense, l'AFNOR, se base sur différents indicateurs qu'elle regroupe ensuite par thèmes (vision et gouvernance, transition écologique, service à la population, etc.). Ces indicateurs permettent d'évaluer la performance de la collectivité et de lui attribuer une note en fonction des 17 objectifs de développement durable.

La municipalité a été récompensée par l'AFNOR pour sa politique novatrice et responsable, qui intègre à la fois le développement durable et une gestion efficace de la ville. Cette reconnaissance repose sur des indicateurs concrets démontrant la qualité de la gestion mise en place.



Les résultats de l'enquête de l'AFNOR

B C'est la note moyenne de la ville pour ses actions en faveur des 17 ODD

92% est la note obtenue par la ville en ce qui concerne l'accès à l'éducation, à la connaissance, à la culture et au sport (contre en moyenne 57% pour les autres collectivités).



LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

L'élaboration du nouveau PLU de Villepreux a été saluée pour sa démarche de concertation exemplaire. Il répond à la volonté politique forte d'un urbanisme plus respectueux de l'environnement qui limite l'artificialisation des sols.

La révision du PLU engagée en 2020 se clôturera au premier semestre 2024 avec l'entrée en vigueur du nouveau PLU. La révision du PLU aura été l'occasion d'engager une concertation avec les habitants de la ville afin qu'ils participent au futur de leur ville. Concrètement, cela s'est traduit par des ateliers habitants, des débats sur le PADD en conseil, un forum, une balade urbaine, etc.

Le PLU actuellement en vigueur a été adopté en 2017, mais face à la pression des promoteurs, sa révision s'imposait pour limiter les droits à construire importants qui avaient été donnés sur certains secteurs.

Le nouveau PLU permettra de :

- Préserver le cadre de vie de la ville en limitant l'urbanisation abusive.
- Maîtriser l'évolution de la population tout en améliorant le cadre de vie.
- Augmenter les protections paysagères, patrimoniales et environnementales.



Le saviez vous ?

La ville compte 65,41% d'espaces boisés et agricoles sur l'ensemble de son territoire. En révisant le PLU, l'objectif de la municipalité est de notamment mettre en œuvre le principe "zéro artificialisation nette" afin de préserver ces espaces en encourageant les rénovations plutôt que les nouvelles constructions.





MISE EN PLACE D'UN PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Villepreux a souhaité la mise en place d'un plan de sobriété énergétique afin de répondre aux exigences environnementales ainsi que pour faire face aux répercussions locales de la hausse générale des prix.

Les communes ont été touchées de plein fouet par l'explosion des coûts énergétiques. À titre d'exemple, la facture énergétique de la ville a connu une augmentation de 76% en 2022 par rapport à 2021. Depuis 2021, nous estimons que cela a entraîné un surcoût d'environ 1 million d'euros pour la ville. En outre, l'urgence climatique, qui est de plus en plus perceptible, oblige les villes à prendre des mesures. C'est dans ce contexte que Villepreux, a décidé d'agir en mettant en place un plan de sobriété énergétique en partenariat avec SQY.

Dès 2014, Villepreux a mis en place une trame noire avec l'extinction de la lumière sur la voie publique et l'installation de lampes à LED dans les écoles et bâtiments publics, etc. Aujourd'hui, la ville souhaite aller encore plus loin :

- ➔ Une température limitée à 19°C dans les bureaux et les écoles de la ville et une réduction de 2°C pour les équipements sportifs.
- ➔ Décaler de 15 jours le début et la fin de la période de chauffe.
- ➔ Réduire l'utilisation de l'eau chaude.
- ➔ Favoriser le co-voiturage et les mobilités douces.
- ➔ Passage en led de l'ensemble des éclairages internes aux bâtiments.

Quelques chiffres clés sur l'énergie en 2022...

Électricité **+67%**
En 2022

Gaz **+70%**
En 2022



140 000€

d'économisé grâce au plan de sobriété



RÉALISATION D'UN AUDIT ÉNERGÉTIQUE DES BATIMENTS COMMUNAUX



La ville a fait réaliser un audit énergétique de ses bâtiments publics dans la perspective de réduire sa consommation énergétique.

Depuis 2018, la loi ELAN incite les propriétaires fonciers, y compris les collectivités, à réduire la consommation énergétique de leurs bâtiments d'une superficie supérieure à 1000 m² de 40% d'ici 2030 et de 60% d'ici 2050. La ville a donc réalisé un diagnostic énergétique portant sur les 11 bâtiments de plus de 1000m² que compte la commune. Les résultats de cette étude serviront d'outil pour orienter les travaux d'investissement en vue d'atteindre une plus grande efficacité énergétique pour ces 11 bâtiments.



Les résultats de l'étude

Les bâtiments scolaires représentent **37%** des surfaces des batiments
MAIS 50% des dépenses énergétiques de la ville.

B C'est la note obtenue par le Gymnase du Jeu de Paume. Bâtiment récent, celui-ci consomme 56kWh/m².an contre 300 pour le Gymnane Mimoun.



Informations clés

- ➔ Les travaux pour la rénovation énergétique du groupe scolaire J.Rostand et M.Curie débuteront en 2023.
- ➔ Les travaux pour les écoles maternelles et accueils de loisirs du Prieuré et du Val-Joyeux débuteront en 2025 en fonction des subventions et soutiens financiers obtenus.



LE BIEN MANGER : UNE PRIORITÉ RÉAFFIRMÉE

Pour la municipalité, la qualité des repas servie par notre cuisine centrale est primordiale; sa politique de "bien manger" profite aux élèves de toutes nos écoles, à nos séniors (de la Résidence l'Orme à la Blonde) et aux portages de repas à domicile

Qualité des repas servis, diminution du gaspillage alimentaire, recettes équilibrées élaborées à partir de produits de saison, approvisionnements composés à 60% de denrées bio,... En 2022, Villepreux a encore renforcé sa politique alimentaire qualitative !

- Depuis la rentrée scolaire 2022, des pommes bio et villepreusiennes sont servies sur tous les plateaux repas.
- Des plats toujours à 80% "faits-maison": nos équipes élaborent les recettes et cuisinent les plats en utilisant des produits bruts, de saison et non transformés.
- Les viandes et les poissons livrés sont frais et d'origine française.





VILLEPREUX AGIT EN FAVEUR DES MOBILITÉS DOUCES : LE PLAN VÉLO

Le plan vélo a pour ambition de réaliser des aménagements cyclables afin de permettre le développement de l'usage du vélo et plus largement des mobilités douces au sein de la ville

Selon le ministère de la Transition écologique, les transports représentent environ 31 % des émissions de gaz à effet de serre. C'est pourquoi, afin d'agir pour la protection de l'environnement, Villepreux a mis en place un ambitieux plan vélo. Les enjeux sont multiples, puisqu'au-delà de la protection de l'environnement, le vélo permet de garder une bonne forme physique, de découvrir la ville, de faciliter les petits déplacements et de réaliser des économies, car l'entretien et l'achat d'un vélo est inférieur au coût d'un véhicule motorisé.

Afin de favoriser les déplacements à vélo, Villepreux aménage et adapte la voirie :

- ➔ Création d'un bande cyclable structurante en double sens de circulation grâce au passage du chemin de Rambouillet en sens unique
- ➔ Adaptation de certaines voiries en vélorues. Le but de cet aménagement est d'améliorer la cohabitation entre cyclistes et automobilistes en diminuant la vitesse des véhicules et en interdisant le dépassement de cyclistes.
- ➔ Implantations d'arceaux à vélo pour sécuriser le stationnement vélo.
- ➔ Installation de deux abris- vélos couverts par le réemploi d'anciens abris-bus, (l'un est situé au Vpark et le second sur le parking des vestiaires du stade).
- ➔ Création de deux stationnements trottinettes aux gymnases Mimoun et du Jeu de Paume.



Au delà des aménagements cyclables, Villepreux a mis en place différentes actions qui participent également à favoriser la pratique du vélo :

- ➔ Le dispositif "savoir rouler à vélo" permettant aux enfants d'apprendre à rouler sur la route, leur inculquant ainsi une culture vélo dès l'enfance.
- ➔ Le village des mobilités en présence des partenaires de la ville et une parade à vélo.

 **ZOOM**

Le Plan vélo de la ville complète l'offre de mobilité douce développée par SQY avec le déploiement du service de trottinettes électriques



PARTENARIAT AVEC L'AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT DE SQY



Afin de poursuivre sa transition écologique, Villepreux est allée plus loin dans son partenariat avec l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de Saint-Quentin-en-Yvelines (ALEC SQY).

Chargée d'accompagner les collectivités de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, l'ALEC a différentes missions reconnues d'intérêt général permettant à la ville d'œuvrer pour la protection de l'environnement et d'amorcer sa transition écologique :

- ➔ Elle participe à la définition et à l'élaboration des stratégies énergie-climat des collectivités en lien avec les politiques nationales.
- ➔ Elle facilite la mise en œuvre de politiques locales énergie-climat en participant à la réalisation des objectifs des politiques publiques.
- ➔ Elle fournit aux collectivités des indicateurs chiffrés sur leur consommation, production énergétique et émissions de gaz à effet de serre, ainsi qu'une évaluation des résultats des politiques locales énergie-climat.
- ➔ Elle anime ou participe aux réseaux européens, nationaux et locaux afin de diffuser et d'enrichir l'expertise des territoires et d'exprimer des solutions innovantes.

La ville, qui adhère à l'ALEC depuis 2020 a renforcé son partenariat avec celle-ci afin de mettre en place une permanence mensuelle de conseil pour la réalisation de rénovations énergétiques des particuliers avec France Rénov' au sein de la Maison des Services Publics, mais également une expertise pour l'élaboration d'un programme de travaux pour la rénovation énergétique des bâtiments publics.

Un partenariat qui a donné l'occasion ...



d'organiser en octobre 2022, un salon de la rénovation énergétique rassemblant environ 450 personnes



d'organiser une balade thermique dans la ville

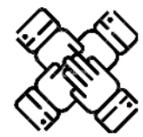
i De nouvelles balades thermiques seront organisées régulièrement, la prochaine est fixée au 29 novembre 2023

Semaine Villepreusienne du Développement Durable



Village de la Mobilité

Balade thématique



LA SEMAINE VILLEPREUSIENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Semaine Villepreusienne du Développement Durable (SVDD) témoigne de l'implication et de la motivation de la ville à se soucier du cadre de vie de ses habitants et de le rendre meilleur chaque jour.

Cette semaine devient un rendez-vous annuel incontournable. L'édition 2022 fut riche, ludique et conviviale.

Inspirées des 17 Objectifs du développement durable, les actions portées par la ville permettent de donner une vision concrète de la notion de développement durable. Elles visent à amorcer et accélérer le changement des pratiques et comportements en sensibilisant les familles.

Cette riche programmation a pu être possible grâce à la précieuse collaboration des partenaires locaux, des associations, des élus, des agents, mais aussi grâce à la participation des Villepreusiens aux différents événements: visite du parc de la pépinière, ciné débat, village des mobilités, animations à la médiathèque le Nautilus, activités manuelles dans nos centres de loisirs, promenades, ramassage de déchets, exposition "poubelle la vie".



En juin 2023, la nouvelle édition de la Semaine Villepreusienne du Développement Durable a pu poursuivre la sensibilisation sur le thème de l'eau et du changement climatique : toujours avec une offre pédagogique (conférences, visites guidées,...) et distrayante (jeux de pistes, stands ludiques,...).



CRÉATION DE VERGERS ET JARDINS PARTAGÉS



Ville lauréate du Budget Participatif Ecologique et Solidaire de la Région Ile-de-France de 2021 et de l'appel à projet de l'Etat dans le cadre du Plan de relance, la ville ainsi pu créer trois vergers et potagers partagés.

Villepreux a pour objectif la valorisation des circuits courts et du consommé local c'est pourquoi la ville a investi dans la création de trois vergers et potagers participatifs. Ces vergers et potagers renforcent la végétalisation et la biodiversité de la ville, tout en permettant à tous les villepreusiens qui le souhaitent de pouvoir jardiner et de créer du lien social.

Trois vergers et potagers ont ainsi pu voir le jour :

- ➔ Sur la côte de Paris (géré par l'association Villepreux Environnement).
- ➔ Derrière la résidence de l'Orme à la Blonde (animé par Les Clayes-Villepreux en Transition, LCVT).
- ➔ Le "Trianon fruité", un verger totalement ouvert, situé dans le parc du Trianon.



Le saviez vous ?

Cette action complète le soutien apporté depuis plusieurs années à la création de jardins familiaux. En effet, la ville acquiert dès que cela est possible des parcelles sur la Côte de Paris et les confie ensuite en gestion à l'association Villepreux Environnement, qui attribue des jardins aux personnes souhaitant s'y investir.





SOUTIEN À LA BIODIVERSITÉ ET À LA VÉGÉTALISATION EN VILLE

La ville met en place de nombreuses actions favorisant la biodiversité locale et la végétation en milieu urbain

- ➔ Poursuite de la végétalisation de nos cours d'écoles (avec la plantation d'arbres et de plantes grimpantes) et la création d'ilôts de fraîcheur (installation de voiles d'ombrages).
- ➔ Relance du dispositif "Permis de planter" favorisant la biodiversité et l'embellissement de la ville, grâce à la participation citoyenne des villepreusiens volontaires.
- ➔ Déploiement d'une signalétique valorisant notre biodiversité, le "Permis de planter" et nos pratiques de jardinage responsables : gestion différenciée, paillage,...
- ➔ Poursuite de nos pratiques de jardinage responsable avec moins de plantes annuelles (gourmandes en eau) et davantage de bulbes et de plantes vivaces dont les fleurs reviennent d'année en année embellir nos quartiers.





SOUTIEN ET PARTENARIAT AVEC LES ACTIONS DES ASSOCIATIONS

La ville soutient de façon récurrente certaines actions d'intérêt général menées par des associations participant à la protection de l'environnement et à la transition écologique.

Les actions des associations bénéficiant du soutien de la municipalité sont les suivantes :

- ➔ Le "savoir rouler à vélo" en partenariat avec la police municipale et l'association des cyclos randonneurs de Villepreux.
- ➔ La création par la ville du jardin partagé situé derrière la résidence de l'Orme à la blonde dont la gestion est assurée par l'association Les Clayes Villepreux en Transition (LCVT).
- ➔ La ville a créé un nouveau jardin partagé situé sur la côte de Paris, et sa gestion est assurée par l'association Villepreux Environnement.
- ➔ Le partenariat avec l'ALEC de Saint-Quentin-en-Yvelines pour l'organisation d'évènements (voir p.26).



Le savoir rouler à vélo a été dispensé à 180 élèves

i En prévision pour 2023 : installation de composteurs collectifs (avec l'association LCVT) à la résidence de l'Orme à la Blonde. Il est essentiel de développer la pratique du compostage, individuel ou collectif !



LES ACTIONS PÉRENNES



➔ Du 100% fait maison et du BIO en restauration municipale

Depuis 2019,
60% d'ingrédients Bio

➔ Ville et territoire sans perturbateurs endocriniens

1ère ville des Yvelines signataire de la Charte «Ville et territoires sans perturbateurs endocriniens»

- Dans l'entretien des espaces verts,
- Dans le fonctionnement de la restauration municipale (Zéro plastique en cuisson/réchauffe),
- Dans le choix des produits d'entretien et plus généralement de la démarche achat.

➔ Des évènements autour du développement durable

- La Semaine villepreusienne du développement durable organisée chaque année sur un thème différent
- La semaine européenne de réduction des déchets

➔ La lutte contre la pollution lumineuse avec la trame noire

Entre 1h30 et 4h30, en dehors de tous les axes principaux, la trame noire permet :

- Une économie d'énergie,
- Participe à la protection des écosystèmes par réduction de la pollution lumineuse.

Economies de **20%**



➔ Passage systématique en LEDs

A chaque renouvellement de luminaire pour l'éclairage public.

➔ Les éco randos

Plusieurs fois dans l'année elles sont organisées sur la commune en collaboration avec un foyer de vie pour personnes en situation de handicap.



15 kg de déchets ramassés à chaque événement

➔ Labellisation "Territoire engagé pour la nature"

Remis aux 9e Assises nationales de la Biodiversité qui vient saluer la qualité des actions mises en œuvre par la commune.



➔ Une ville à 30km/h

Pour améliorer le cadre de vie et favoriser les déplacements doux et alternatifs.

Des radars pédagogiques sont installés en ville pour sensibiliser les habitants.

➔ Economie circulaire

- Mise en place de bornes de dépôt supplémentaires pour vêtements usagés.
- Entretien de nos nombreuses Boîtes à livres et de l'Armoire de troc de plantes.



➔ Adoptez la poule attitude pour réduire vos déchets de cuisine

Depuis 2017, la mairie offre 2 poules aux familles éco-responsable.



➔ Valorisation de notre agriculture locale

- Edition d'une brochure annuelle, valorisant nos agriculteurs locaux et nos circuits courts.
- Marché annuel des producteurs locaux.



3. EDUCATION ET FORMATION : VILLEPREUX, UNE VILLE ÉDUCATIVE

Villepreux est la ville de la famille. C'est l'endroit idéal pour voir grandir son enfant. De la maternelle au lycée, la collectivité dispose de toutes les structures nécessaires à l'épanouissement des enfants. Promouvoir un environnement sain et durable, garantir la sécurité physique, morale et affective des enfants, soutenir les projets pédagogiques, étoffer l'offre périscolaire, simplifier et accompagner le quotidien des parents et favoriser l'inclusion, ce sont des axes de travail développés à Villepreux. Vous retrouverez ci-dessous les actions phares de 2022 relevant de l'éducation et de la formation mises en place sur Villepreux :

- ➔ Des accueils de loisirs inclusifs,
- ➔ Le renforcement du dispositif "sport école" pour les CP et CE1 (tennis et gymnastique),
- ➔ Les olympiades,
- ➔ Un accueil de loisirs lauréat du concours "biodiversité",
- ➔ Le projet développement durable des accueils de loisirs.



LES PERSPECTIVES 2023-2024

- ➔ La mise en place du permis vélo,
- ➔ Passeport du civisme pour les CM2
- ➔ Prévention du harcèlement scolaire
- ➔ Poursuite de la démarche inclusion dans les écoles
- ➔ Poursuite du déploiement du dispositif "Sport école" qui sera étendu aux CM2
- ➔ Dispositif "savoir rouler à vélo"



DES ACCUEILS DE LOISIRS INCLUSIFS

En cohérence avec la grande cause communale en 2022 dédiée à l'inclusion, les accueils de loisirs ont porté des actions en faveur du handicap et de l'inclusion de tous les enfants

Différentes actions ont été menées en 2022 en faveur de l'inclusion dans les accueils de loisirs de la ville :

- Une semaine du handicap permettant la mise en situation de certains handicaps comme par exemple du fauteuil-basket. A l'aide d'associations comme Valentin Howy ou handichiens, des enfants ont pu faire un parcours à l'aveugle et en apprendre plus sur les chiens de personnes malvoyantes. Avec l'association Le tourbillon, des enfants ont pu découvrir et apprendre quelques mots en langage des signes.
- Une meilleure prise en charge des enfants handicapés avec l'aide d'une éducatrice spécialisée dans l'autisme afin d'accompagner les équipes d'animateurs.
- Une sensibilisation de certains animateurs sur l'autisme dans les locaux de la CRAIF (Centre de Ressource Autisme Ile-de-France).
- La création d'une salle sensorielle avec du matériel adapté aux enfants et financé grâce au budget participatif de la commune.
- La création d'affiches sur le handicap dans le cadre du téléthon.

Mieux accueillir les enfants porteurs de handicaps



Sensibiliser les enfants aux handicaps



RENFORCEMENT DU DISPOSITIF "SPORT À L'ÉCOLE"

Pour la 2ème année consécutive, les écoliers ont bénéficié du programme "Sport école" qui leur permet de s'essayer à de nouveaux sports

En partenariat avec le Tennis club de Villepreux et l'Olympique Gymnaste Club de Villepreux (OGCV), les écoliers des écoles primaires ont découvert le tennis ainsi que la gymnastique. Encadrées par le coach du club de tennis et par le responsable technique de l'OGCV, 8 classes de CP et toutes les classes de CE1 de la ville ont pu jouer et en apprendre davantage sur le tennis et son arbitrage ; et s'initier à la pratique de la gymnastique pendant 8 à 9 séances de sport organisées sur le temps scolaire.

Villepreux, ayant obtenu le label "Terre de jeux 2024", offre aux enfants l'opportunité de découvrir de nouveaux sports, contribuant ainsi à leur bonne santé et à leur bien-être. Des enfants épanouis, ce sont des enfants bien dans leurs corps.

A partir de septembre 2023, pour les CE2, le dispositif "Sport à l'école" sera étendu à la découverte du tennis de table

CHIFFRES CLÉ DU DISPOSITIF



180

ENFANTS ONT PU PARTICIPER À LA DÉCOUVERTE DU TENNIS PENDANT 8 À 9 SÉANCES DE SPORT



175

ENFANT ONT PU S'INITIER À LA GYMNASTIQUE PENDANT 8 À 9 SÉANCES DE SPORT



LES OLYMPIADES

Villepreux a organisé des olympiades sportives pour l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires.

La municipalité considère la pratique sportive des enfants comme essentielle à leur développement personnel et à leur bonne santé. C'est pourquoi, du 20 au 24 juin 2022, durant la semaine nationale olympique, des olympiades scolaires ont été organisées pour tous les écoliers de la ville. Au cours de cet événement, divers ateliers sportifs ont été proposés, axés sur la coopération, le handicap et l'inclusion. Les enfants ont ainsi eu l'opportunité de s'adonner à des activités telles que le saut, la course et le lancer de poids.

523
enfants en
maternelle



872
enfants en école
élémentaire

LE SAVIEZ VOUS ?



Depuis 2020, Villepreux est labellisée "terre de jeux 2024" à l'occasion des jeux olympiques qui se dérouleront à Paris. De plus, certaines épreuves auront lieu sur le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines.



ÉCOLES ET ACCUEILS DE LOISIRS MOBILISÉS POUR L'ENVIRONNEMENT



Tous mobilisé pour l'environnement : à travers différentes actions les écoles / accueils de loisirs / les éco-délégués du collège et de lycée de Villepreux se mobilisent pour la protection de la planète.

Par exemple, dans le cadre d'un concours sur le thème des insectes, l'accueil de loisirs du Prieuré a conduit une action de sensibilisation des enfants à la biodiversité, à l'écologie, à l'importance de la protection de la planète et au monde qui les entoure. La participation à ce concours s'est traduite par la création d'une maquette utilisant des objets recyclés et a été récompensée par un prix départemental.

Dans les écoles et les accueils de loisirs, différentes actions ont été menées en 2022 afin de sensibiliser les enfants et de leur faire partager la nécessité de protéger l'environnement :

- Une visite de la Pépinière afin de découvrir la faune et la flore locale.
- Un projet jardinage dans l'accueil de loisirs du clos crozatier pour sensibiliser les enfants au jardinage et au manger local.
- La création de produits maison tels que du savon, de la lessive et des éponges tawashi permettant ainsi de réduire les déchets plastiques et les produits parfois toxiques utilisés dans ces produits.
- La création d'oeuvres d'art avec des déchets (exposition "Poubelle la vie").
- Une "éco-rando" afin de se balader dans la ville et y ramasser les déchets.
- Des projets éco-brico permettant la création d'une cabane et d'un parcours de bille fait avec des matériaux de récupération.
- La World Clean Up Day, proposée chaque année, en septembre (écoles, collège et lycée).
- Le projet "recharge vélo" pour charger son téléphone en pédalant, porté par les éco-délégués du lycée Sonia Delaunay.



Maquette conçue par les enfants pour le concours départemental



Eponge tawashi fabriquée à partir de tissus de seconde main





4. BIEN-ÊTRE & SPORT : VILLEPREUX, UNE VILLE ACTIVE ET ATTRACTIVE

L'attractivité de Villepreux repose entre autre sur la richesse de son tissu associatif et sur les bénévoles qui le compose. Par leur engagement, ils permettent la promotion de l'engagement sportif et la mise en place d'activités dynamiques et distrayantes pour le plus grand nombre. Le développement de la pratique sportive est encouragée. Elle est vectrice de cohésion sociale, de bien-être à la fois physique et mental et constitue une opportunité et d'épanouissement personnel.

Des actions démocratisant la pratique du sport et favorisant le bien-être, ont été renforcées en 2022 :

- ➔ 9ème édition de la Villepreusienne, une course tournée vers l'inclusion,
- ➔ Les stages multisports proposés en période de vacances qui viennent compléter le dispositif "Sport à l'école" mis en place sur le temps scolaire.



LES PERSPECTIVES 2023-2024

- ➔ L'ouverture sur la Plaine des Sports du nouveau pôle sportif (vestiaires et club house): équipement agrandi et totalement reconstruit, avec des équipements durables,
- ➔ La semaine olympique et paralympique,
- ➔ Les olympiades dans les établissements scolaires,
- ➔ Villepreux labellisée "Terre de Jeux 2024" à l'occasion des Jeux olympiques de Paris,



9 ÈME ÉDITION DE LA VILLEPREUSIENNE, UNE COURSE TOURNÉE VERS LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION

Rendez-vous annuel à succès, la Villepreusienne est devenue un événement sportif inclusif.



En 2022, la Villepreusienne était tournée vers l'inclusion et la solidarité. Vers l'inclusion car l'association Dunes D'Espoir Paris a pu participer à la course avec deux joëlettes permettant ainsi la participation de deux enfants handicapés à la course. Vers la solidarité puisqu'un euro par inscription a été reversé à l'Association Mécénat Chirurgie Cardiaque. Les 468 inscriptions ont ainsi pu permettre de récolter la somme de 468€ pour cette association qui permet à des enfants gravement malades, le financement de leurs soins de chirurgie cardiaque.

Afin de fournir des parcours adaptés à l'âge de chaque participant; trois parcours similaires à ceux des épreuves des Jeux Olympiques ont été proposés :

- 1000m pour les enfants de 6 à 13 ans.
- 2000m à partir de 14 ans.
- 10 000m à partir de 16 ans.

Prochaine date de la Villepreusienne :
dimanche 8 octobre 2023



LES STAGES MULTISPORTS

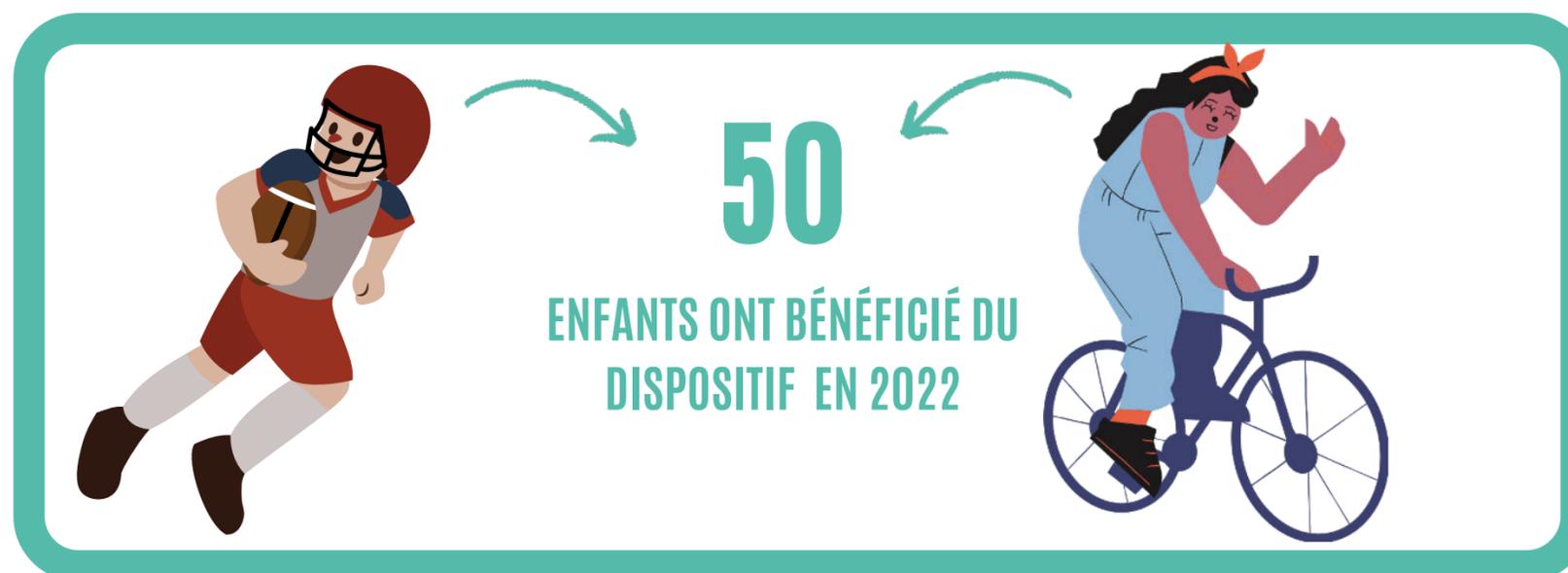


A destination des élèves d'écoles élémentaires et des collégiens, les stages multisports permettent la découverte de nouveaux sports pendant les vacances.

Les stages multisports sont le prolongement du dispositif de l'école des sports pendant les vacances scolaires de printemps et des grandes vacances. L'objectif est de proposer un panel d'activités aux élémentaires le matin et aux collégiens l'après-midi. Comme pour le dispositif de l'école des sports, les stages multisports ont pour vocation de proposer des activités sportives variées leur permettant de garantir leur bonne forme physique et leur bonne santé.

Grâce à ce dispositif, les enfants ont pratiqué et découvert les sports suivants en 2022 :

- Le Franc-ball
- Le touch rugby
- L'ultimate frisbee
- Une sortie VTT





5. PARTICIPATION CITOYENNE : VILLEPREUX, UNE VILLE PARTICIPATIVE ET IMPLIQUÉE

La participation citoyenne est un élément complétant la démocratie représentative. Elle permet aux habitants d'agir localement et de "se réapproprier" leur ville en s'impliquant dans la vie municipale, ce qui renforce le lien de proximité unissant citoyens et élus.

Les actions mises en place en 2022 renforçant la participation citoyenne à Villepreux :

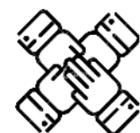
- ➔ La premier budget participatif communal,
- ➔ La réserve communale,
- ➔ Les rendez-vous des élus,
- ➔ Villepreux Agora.



LES PERSPECTIVES 2023-2024

- ➔ Les référents citoyens
- ➔ Poursuite et valorisation du budget participatif communal
- ➔ Le conseil municipal junior



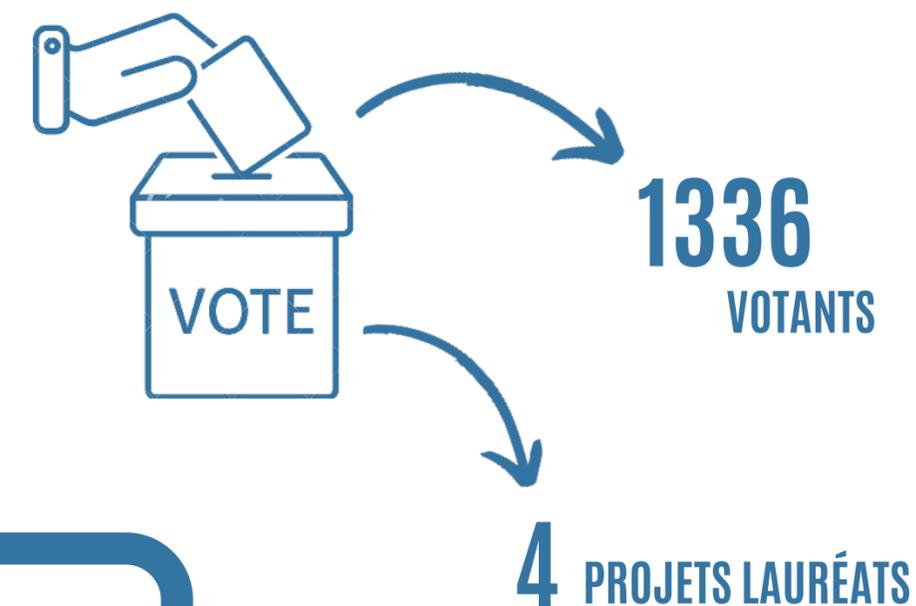


LA PREMIER BUDGET PARTICIPATIF COMMUNAL

Cette année 2022 est marquée par le premier budget participatif de la commune qui a remporté un grand succès !

Pour sa première édition, le budget participatif communal a permis de recueillir 1336 votes de villepreusiens. Les projets lauréats ayant obtenu le plus de votes sont :

- Les "Zatypiks" avec 288 votes. Pour l'achat de matériel d'apprentissage pour les enfants "atypiques".
- "Pédalez pour recharger votre téléphone" avec 255 votes.
- Des bancs ergonomiques pour les seniors avec 222 votes.
- Une table extérieure d'échecs avec 189 votes



AVEC LE SOUTIEN DES VILLEPREUSIENS ...

Les villepreusiens ont pu soutenir les projets présentés par la ville au titre du budget participatif écologique de la région Ile-de-France. Grâce à leur soutien, nous avons pu obtenir en 2022 les financements nécessaires à la réalisation des projets suivants :

- ➔ La création d'ilots de fraîcheur dans les cours d'école du clos crozatier et de Jean Rostand
- ➔ La poursuite de la réalisation des aménagements du plan vélo
- ➔ La création d'un potager aromatique et sensoriel
- ➔ La végétalisation du cimetière

En 2023 de nouveaux projets proposés par la ville et le CCAS pour le budget participatif de la Région ! Le vote des villepreusiens sera essentiel entre le 19 juin et le 9 juillet.



LA RÉSERVE COMMUNALE

La loi du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile offre la possibilité aux communes de créer une "réserve communale". Au titre de cette loi, la municipalité a décidé de créer la sienne.

La réserve communale permet à la ville de disposer de moyens humains pour faire face à des crises graves. Fondée sur le principe du bénévolat, celle-ci permet à Villepreux d'avoir ses propres ressources pour compenser des dysfonctionnements auxquels la commune aurait à faire face en situation de crise. Elle permet d'impliquer les citoyens de la ville, d'aider la population par des moyens humains supplémentaires et de répondre à des contraintes logistiques avant / pendant / après l'épisode de crise.

Concrètement, sous l'autorité du Maire, la réserve communale peut porter assistance et soutien à la population ou couvrir des besoins ponctuels lors de manifestations publiques au sein de la ville en épaulant la police municipale. Elle peut par exemple intervenir pour une évacuation de la population lors de catastrophes naturelles, d'attentats terroristes, etc.



Le saviez vous ?

La réserve communale intervient lors de tous les grands événements organisés par la ville en soutien à la police municipale et aux agents de sécurité



LES RENDEZ-VOUS DES ÉLUS

Ces rendez-vous permettent aux habitants de faire remonter leurs problèmes et leur demandes directement à l'équipe municipale et de créer un véritable lien pour construire durablement les projets

- ➔ L'Agora de Villepreux est un rendez-vous trimestriel entre élus et habitants, organisé de manière alternative dans les différents quartiers de la ville. Ce temps est dédié à l'expression de chacun; les riverains peuvent questionner les élus sur des sujets qui les touchent directement.
- ➔ Les "Facebook-live" du Maire sont une autre manière de faire le point sur l'actualité qui touche directement la population et de répondre aux questions des habitants.
- ➔ Les permanences sans rdv avec M. le Maire permettent aux habitants de faire remonter des projets, des propositions et problèmes constatés sur Villepreux dans leur quotidien.

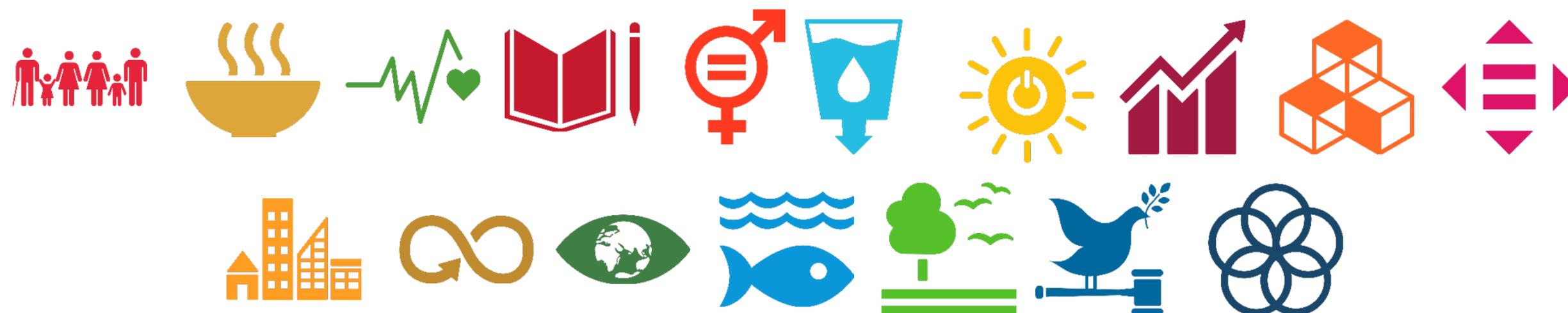


DES RENDEZ-VOUS RÉCURRENTS

L'AGORA DE VILLEPREUX : **1** FOIS TOUT LES DEUX MOIS

LES LIVE DU MAIRE SUR FACEBOOK: **1** FOIS PAR MOIS

LES PERMANENCES DU MAIRE: **1** FOIS PAR MOIS



Hôtel de ville - Place Mendès France - 78450 Villepreux
Téléphone : 01 30 80 00 00
<https://www.villepreux.fr/>